

# La commune est engagée dans un projet pour fusionner ses deux sites scolaires

## Après la fusion des deux écoles, une crèche ou une MAM devrait naître

La commune de [Gonneville-Le Theil \(Manche\)](#) est engagée dans un projet visant à fusionner ses deux écoles, combiné à l'ouverture d'un moyen d'accueil de la petite enfance.

Que de changements en perspective à [Gonneville-Le Theil](#) ! L'avenir de la commune de 1 500 habitants se dessinera davantage au mois de décembre prochain.

Les résultats d'études sont attendus d'ici à la fin de l'année dans le cadre du regroupement des deux sites scolaires locaux au Theil.

### Une première fusion

À la création de la commune nouvelle en 2016, [Gonneville-Le Theil](#) comptait en effet deux écoles élémentaires. « [L'Éducation nationale](#) nous incitait fortement à les fusionner à cause d'effectifs en baisse, avec trois classes sur chaque site », rembobine le maire [Philippe Le Clech](#).

Cela se fait finalement à la rentrée de septembre 2021, avec la mise en place d'une unique équipe pédagogique répartie sur les deux sites conservés. « Les maternelles sont au Theil et les primaires à [Gonneville](#), avec un transport intersites », ajoute l' élu, qui se représente aux [élections municipales](#) de mars 2026.

Mais la mairie souhaite donc aller plus loin. Après une étude d'aménagement du territoire, mettant au jour les forces et faiblesses des deux anciennes communes, il est acté en juin 2024 de réunir les deux sites au Theil. « C'est ce qui est le plus avantageux économiquement. »

Les marchés d'études et de maîtrise d'œuvre actuels ont désormais pour objectif d'affiner ce plan. D'un côté, l'école du Theil qui accueillera cinq classes. Jugé trop petit, le site existant sera complété par un module périscolaire annexe construit à proximité. « Il hébergera le restaurant scolaire et le local garderie. »

Quant à l'école de Gonneville, qui deviendra disponible, elle sera transformée en moyen d'accueil de la petite enfance (3 mois - 3 ans) pour renforcer l'attractivité de la commune.

## Un objectif important

Deux options s'offrent aux élus. L'idée d'une crèche publique est priorisée par Philippe Le Clech. « À terme, l'objectif serait de reverser l'équipement à la communauté d'Agglomération ou au service commun du territoire de Saint-Pierre-Église. »

Dans le cas où cet équipement ne pourrait pas voir le jour, une maison d'assistantes maternelles ouvrirait. Cette fois, la commune de Gonneville-Le Theil serait autonome. « On déménagera également la mairie sur le site de Gonneville. »

Le maire espère dans un premier temps que le moyen d'accueil de la petite enfance soit effectif en septembre 2027 avant d'effectuer les aménagements au Theil. « L'idéal serait que tout soit complètement transféré au Theil une année plus tard. C'est l'un des objectifs que je porte pour le mandat suivant. »

Une chose est certaine : le planning des prochains mois s'annonce chargé !

Thibaud DELAFOSSE



Selon le projet rappelé par le maire, l'école du Theil accueillera cinq classes. L'école de Gonneville sera, elle, transformée en moyen d'accueil de la petite enfance. BABY.K Graffiti/Page Facebook